

PLACE BERNARD LHEZ

IMMEUBLE MARTY NASSES

Villefranche-de-Rouergue

(2016)

Le bâtiment concerné par la prescription se situe dans l'angle sud-ouest du centre médiéval de Villefranche-de-Rouergue, en dehors de l'emprise originelle de la bastide de Vilafranca fondée en 1252. Il doit sa dénomination usuelle « d'immeuble Marty nasses » à la dernière fonction marquante de ses murs, à savoir une ancienne fabrique de nasses à rats, tenue par la famille Marty. Il est également parfois qualifié de « Palais », probablement en raison de l'ampleur insolite de la parcelle AT 438 au sein du parcellaire très dense de la bastide. D'une surface de 636 m², il s'élève aujourd'hui sur quatre niveaux, dont un en sous-sol.

Le diagnostic a été prescrit avant la réhabilitation de l'immeuble en pôle culturel communal. Il a été réalisé par le Service départemental d'archéologie de l'Aveyron, en collaboration avec Franck Chaléat de la cellule archéologique du Conseil départemental du Lot, pour les aspects concernant l'archéologie du bâti. L'évaluation visait à cerner l'organisation primitive et les différentes phases de remaniement de cet imposant bâtiment, tout en pointant les zones à fort potentiel patrimonial et architectural. Dans cet objectif, l'intervention archéologique a conjugué des sondages muraux et sédimentaires, un repérage des indices d'aménagements disparus en façade ainsi qu'une analyse des mortiers et enduits. La confrontation des données a permis de reconsidérer les hypothèses faisant de l'aile orientale le noyau primitif de l'ensemble, qui aurait ensuite connu une extension progressive vers l'ouest.

Ainsi, dans la seconde moitié du XIII^e siècle, voire à la transition des XIII^e et XIV^e siècles, deux maisons semblent fonctionner de manière indépendante à l'emplacement des corps de bâtiment nord-ouest et oriental. Le corps central, dont l'imposante porte primitive suggère un passage prestigieux ou destiné à un flux important, fait la liaison entre les deux avec des niveaux de circulation cohérents. Plus tard, divers aménagements témoignent du fonctionnement unitaire de l'ensemble, en particulier l'emploi d'un mortier identique dans les différents corps de bâtiment. L'essentiel des remaniements du XIV^e siècle se concentrent dans l'aile orientale : la maison, visiblement dotée d'un second étage, s'agrandit vers le sud, y compris au sous-sol où la cave est désormais éclairée par des soupiraux donnant sur la cour. Entre les XV^e et XVI^e siècles, l'édifice est modernisé, notamment par de grandes croisées ajoutées en façade au premier étage. Le nouveau voûtement qui vient couvrir l'extension de la cave se rattacherait peut-être également à cette période. Au XVII^e siècle, le système de circulation verticale est totalement revu. Une large cage d'escalier à deux volées droites, éclairée depuis la cour par un système de loggia à l'italienne, vient s'adosser contre

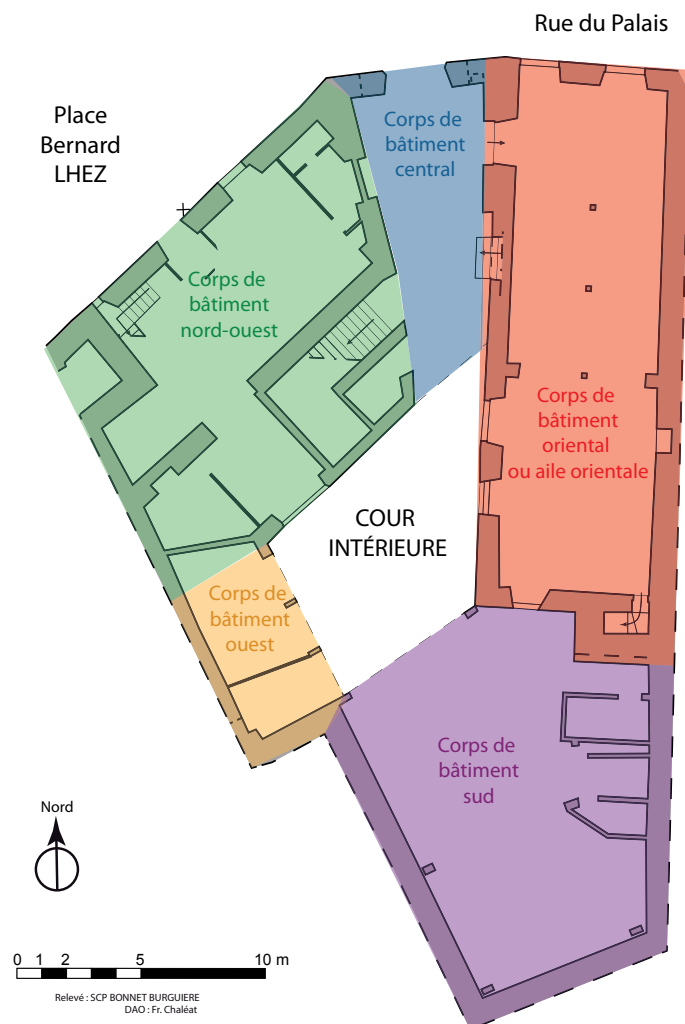


Fig. 1 : Villefranche-de-Rouergue, Place Bernard Lhez. Les corps de bâtiment de l'immeuble Marty nasses (Fr. Chaléat)

le corps de bâtiment nord-ouest. Dans l'aile orientale, un second escalier en bois, plus modeste, est créé au centre du bâtiment pour accéder au second étage, tandis qu'une tourelle d'escalier peut être restituée au sud. Une restructuration d'ensemble affecte la façade nord donnant sur la place : le vestibule est équipé d'une autre porte d'entrée et par la même occasion d'un nouveau voûtement. Dans la cour intérieure, un mur, orienté est-ouest et bordé par un drain bâti, matérialiserait un petit bâtiment annexe, accolé à l'aile orientale. Ces aménagements sont scellés par le sol de galets que revêt la cour à cette époque. La calade sera perturbée par l'adjonction, à la cage de l'escalier principal, d'une maçonnerie munie à sa base d'un arc sommaire, peut-être destiné à éloigner l'humidité de l'escalier. Au cours du XVIII^e siècle, de nombreuses baies sont modifiées en façade aux premier et second étages, alors que vient se greffer, dans l'angle nord-ouest du corps de bâtiment central, une partie du mur de façade nord. Deux cheminées sont installées au premier étage dans les bâtiments est et ouest. La première est ornée de stucs, comme l'ensemble de la pièce dans laquelle elle est installée. Le dernier aménagement de cette époque concerne trois larges baies en bois qui sont ouvertes dans l'ancienne loggia de l'escalier. Les principales modifications du XIX^e siècle

s'articulent autour du rehaussement majeur des sols de la cour avec un pavage de galets. Celui-ci engendre la création de deux nouvelles portes au rez-de-chaussée. Des cheminées murales au second étage et six baies se rattachent également à cette campagne de travaux. Parmi les modernisations du XX^e siècle, figurent deux nouveaux niveaux de sol dans la cour. Le premier, qui allie goudron et mâchefer, est traversé par une canalisation vernissée ; il sera recouvert par une dalle bétonnée. Enfin une large porte donnant sur la cour est transformée en fenêtre. Cette approche partielle du bâti de l'immeuble Marty nasses a démontré combien l'identification des vestiges anciens est tributaire de l'état des revêtements et des modifications tardives. Si plusieurs aménagements à valeur patrimoniale ou architecturale ont été mis en évidence, des interrogations demeurent quant à l'extension exacte du bâti médiéval dans les parties hautes et le système des circulations verticales antérieur au XVII^e siècle.

Guylène Malige et Franck Chaléat



Fig. 2 : Villefranche-de-Rouergue, Place Bernard Lhez. Les différents aménagements repérés sur la façade nord des corps de bâtiments central et oriental de l'immeuble Marty nasses (Fr. Chaléat)

Conseil départemental de l'Aveyron

Service départemental d'Archéologie
195, rue des Artisans
Z. A. Bel Air
12 000 Rodez

AVEYRON.fr

